

SAINT-SIMÉON  
**VILLAGE  
NATURE**  
de Charlevoix



Votre journal Le Haut-Parleur



**SAINT-SIMÉON**

FENÊTRE SUR LE FLEUVE – CARREFOUR DE CHARLEVOIX



LES ARTS  
ET LA VILLE



La Chant'En Fête  
de Charlevoix



SAINT-SIMÉON  
**VILLAGE  
NATURE**  
de Charlevoix  
Camping  
Municipal



Baie-des-Rochers | Port-aux-Quilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

## ÉDITORIAL

Le paradoxe des responsabilités!

Connaissez-vous l'histoire du barbier ? « C'est un barbier qui rase ceux et seulement ceux qui ne se rasent pas eux-mêmes ». Si le barbier se rase, alors c'est qu'il ne se rase pas, et s'il ne le fait pas, c'est donc qu'il le fait. » Voici un paradoxe au raisonnement!

Cette histoire est en fait une anecdote philosophique. Par là, je veux répondre aux gens qui ont exprimé des critiques face à la démarche du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire de Charlevoix pour la création d'une maternelle pour les jeunes de 4 ans.

Dans un premier temps, la municipalité a été informée par le journal local de la décision de la Commission scolaire de créer cette première maternelle sur le territoire de Charlevoix à Saint-Siméon. Le Ministère oblige la Commission scolaire de choisir une municipalité par région qui vit des problématiques au niveau de la scolarisation autant de nos jeunes que des parents. Quand nous avons pris connaissance que nous étions visés par cette décision, j'ai demandé une rencontre avec la chargée de projet et la directrice de notre école. Nous avons assuré notre collaboration et nous avons coordonné une rencontre avec les parents susceptibles d'être visés par cette nouvelle offre. Que pour débiter une classe si le nombre n'est pas atteint, il y aurait une classe mixte avec la classe des 5 ans. Mais un mois plus tard, le discours a changé et cette option n'était plus envisageable. Lors de cette réunion, la plupart des parents trouvaient que 5 jours par semaine c'était beaucoup pour un jeune enfant. Le nombre d'enfants éligibles dans notre village était selon nos informations de 7 enfants.

Nous avons aussi un service « Les Baleineaux », qui offre un service reconnu par les parents à Saint-Siméon contrairement à d'autres municipalités dans Charlevoix. Nous avons toujours demandé à notre coordonnatrice d'être présente lors des réunions. Madame Gagnon s'est très généreusement pliée à cette démarche.

Je tiens à souligner que nous (la municipalité) ne sommes pas les promoteurs de cette démarche et nous ne sommes pas non plus les responsables de cette politique mais que nous avons malgré tout décidé d'être présents lors de cette initiative parce que ce dossier est important.

La Commission scolaire nous a mis en porte à faux car nous risquions de perdre notre service des Baleineaux. Avec moins de jeunes dans les ateliers, nous pouvions perdre notre ressource et que si nous offrions trop de journées, nous ferions concurrence à la nouvelle maternelle. Entre l'arbre et l'écorce!

Nous avons choisi, après un sondage auprès des utilisateurs de notre service des Baleineaux, d'ajouter une demi-journée par semaine pour répondre aux familles mais nullement pour nuire au projet de maternelle 4 ans!

Il est facile de nous imputer la responsabilité de cet échec mais... je rappelle que nous ne sommes en aucun temps responsables de la mise en place de cette maternelle et que nous avons tout fait pour faciliter son implantation! Réunion, partage de notre liste de parents, etc.

Sachez que je suis pour cette démarche dans notre société pour promouvoir le développement de nos jeunes, mais je veux que vous sachiez aussi que la municipalité n'a rien à se reprocher et n'est pas fautive de l'échec de ce projet. Je crois plutôt que la Commission scolaire n'a pas pu vendre avec efficacité et souplesse son projet. Elle a échoué dans sa tentative de mettre en place cet outil dans notre communauté! Je veux bien être responsable de notre municipalité mais quand même, il y a une limite!



Sylvain Tremblay, maire



## AGENDA DU MAIRE (JUIN, JUILLET ET AOÛT 2013)

Tournoi de golf pour le RISQ	1er juin
Réunion municipale	3 juin
Rencontre avec M. Denis Thibeault, MBA conseiller pédagogique	5 juin
Rencontre avec le comité consultatif « Traverse de Tadoussac »	6 juin
Rencontre avec M. Gérard Harvey	7 juin
Hommage à nos bénévoles	7 juin
Rencontre avec Mme Gingras, dossier « Maternelle 4 ans »	11 juin
5 à 7 avec Les Productions de la ChantEauFête	11 juin
Rencontre avec M. Gilles Duceppe	19 juin
Fête de la Saint-Jean	23 juin
Réunion MRC	25 juin
Rencontre de travail du conseil municipal	26 juin
Rencontre avec Yves Harvey de Fernand Harvey & Fils Inc.	26 juin
Rencontre schéma de couverture de risque à la MRC	27 juin
Levée du drapeau de Charlevoix	27 juin
Réunion municipale	2 juillet
Randonnée pour le cancer	4 juillet
Inauguration de la Route Bleue	4 juillet
Rencontre avec le ministère des Transports dossier « Le traversier Rivière-du-Loup/Saint-Siméon »	9 juillet
Rencontre Mme Karine Harvey, coordonnatrice en loisir et culture	9 juillet
Rencontre avec M. Vincent Dufour, conseiller dossier « patinoire »	12 juillet
Rencontre de travail dossier « bibliothèque »	12 juillet
Inauguration de la navette du Massif	18 juillet
Rencontre avec M. Stéphane Simard du CSSS pour le CRDD	19 juillet
Rencontre avec M. Alain Dufour, Domaine Laforest	19 juillet
Rencontre au SADC pour étude d'impacts économiques sur un traversier à l'année	23 juillet
Rencontre au CLD pour étude d'impacts économiques sur un traversier à l'année	23 juillet
Signature du contrat de vente chez le notaire « terrain Port-au-Persil »	24 juillet
Rencontre de travail du conseil municipal	29 juillet
Réunion extraordinaire du conseil municipal	29 juillet
Entrevue à TVC-VM	31 juillet
Rencontre avec la Société de Développement Économique Durable de Saint-Siméon	31 juillet
Ouverture de « Au Cœur des Arts de Saint-Siméon »	2 août
Déjeûner avec M. Bernard Maltais, préfet de la MRC de Charlevoix-Est	5 août
Rencontre avec M. Roy du Gîte au Tournesol	6 août
Soirée partenaire de la ChantEauFête	8 août
Entrevue avec CIHO pour la ChantEauFête	8 août
Réunion municipale	12 août
Rencontre M. Frédéric Dufour, Centre Financier aux entreprises pour la SDEDS	13 août
Réunion MRC	16 août
Rencontre avec M. Derek McLoad, dossier « Route 138 »	16 août
Rencontre avec M. Rosaire Tremblay, dossier camping	16 août
Conseil d'administration de l'Association des plus beaux villages du Québec	22 août
Rencontre avec M. Justin Tremblay, dossier assurance-emploi	22 août
Réunion de Tourisme Charlevoix	22 août
Rencontre avec Mme Deschene, CSSS	30 août



POINTS SAILLANTS  
Des 3 dernières séances ordinaires  
**(JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE)**

- Un muret sera aménagé à l'automne pour la sécurité des automobilistes au coin des rues Saint-Laurent et Cinq-Mars, subventionné par le programme de taxe d'accise sur l'essence .
- Négociation pour conclure un bail à long terme (25 ans) avec notre MRC pour l'aménagement de l'Éco-centre.
- M. Claude Poulin est nommé sur le Comité des aînés de la MRC de Charlevoix-Est.
- Aménagement d'un service de camping en transit (8 emplacements) dans notre camping municipal.
- Appuie le Fjord du Saguenay dans sa démarche menant à la reconnaissance du fjord du Saguenay au Patrimoine mondial l'UNESCO.
- Hommage à nos jeunes joueurs de volleyball qui ont remporté la médaille d'or en Autriche.
- Résolution d'intention auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la reconduction de notre appellation « Village-relais ».
- Appel d'offres public pour la réalisation d'une étude d'impact économique pour la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon.
- Mandat à nos procureurs pour récupérer les frais d'incendie de véhicules de non résidents.
- Demande au ministère des Transports du Québec de sécuriser les accès aux propriétés situées dans le secteur compris entre le 419 et le 435 rue Port-aux-Quilles et d'y apporter des correctifs.
- Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) de se pencher sur la problématique que représente le transport de matières dangereuses sur les routes lui appartenant.
- Don pour les sinistrés du Lac Mégantic : 500\$ de la municipalité + 3003.67\$ recueillis dans la population.
- Mise en vente de notre propriété du 165, rue Saint-Ernest : 75 000\$.
- Nomination de M. Jean-Benoit Guérin Dubé comme coordonnateur sur le Comité du patrimoine.
- Ratification l'offre d'achat d'infrastructures de loisirs auprès de la Société d'énergie de la Baie-James au prix de 15 000\$ (valeur 2 millions).



**PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**  
Les mardi 1er octobre, lundi 11 novembre et lundi 2 décembre 2013

## BLOC-NOTES MUNICIPAL

### \* HORAIRE DE GARDE (FINS DE SEMAINE)

<u>Noms</u>	<u>Téléphones</u>	<u>Cellulaires</u>	<u>Pageettes</u>
Fortin Sylvain	638-2265	633-5718	665-9227
Desbiens Régis	638-1632	633-0963	665-1808
Harvey Dave	638-5359		665-9277

6-7-8 septembre 2013	: Sylvain Fortin	25-26-27 octobre 2013	: Régis Desbiens
13-14-15 septembre 2013	: Régis Desbiens	1-2-3 novembre 2013	: Dave Harvey
20-21-22 septembre 2013	: Dave Harvey	8-9-10 novembre 2013	: Sylvain Fortin
27-28-29 septembre 2013	: Sylvain Fortin	14-15-16-17 novembre 2013	: Régis Desbiens
4-5-6 octobre 2013	: Régis Desbiens	22-23-24 novembre 2013	: Dave Harvey
11-12-13 octobre 2013	: Dave Harvey	29-30 nov.-1er déc. 2013	: Sylvain Fortin
18-19-20 octobre 2013	: Sylvain Fortin	6-7-8 décembre 2013	: Régis desbiens
		13-14-15 décembre 2013	: Dave Harvey

### À VENDRE : Épandeur (sableuse) 2002

Prix : 2 500\$ ferme

Lieu : Saint-Siméon (Québec) (31 Km)

Année : 2002

État: Usagé

Modèle : TCD-2-AS série 23,500

Description générale

La pompe hydraulique n'est pas incluse. L'équipement est entreposé au garage municipal pour inspection, au 368 rue Bergeron sur rendez-vous. Payable en totalité à la conclusion de l'achat. Cet équipement est vendu tel que vu et sans aucune garantie.

Soumettre votre proposition par écrit à la municipalité au : 502, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon, G0T 1X0.



### **Respect de nos infrastructures**

Au cours des dernières semaines, nous avons été victimes de grabuge au quai de Port-au-Persil. Certains se sont appropriés nos équipements (tables, bancs) pour se faire un feu. Si vous êtes témoin d'un tel événement, nous vous demandons de prendre en note la date, l'heure et numéro de plaque des malfaiteurs (le cas échéant) et d'en informer la Sûreté du Québec. Il est possible que la SQ ne dépêche pas quelqu'un immédiatement sur les lieux mais cela lui permettra de connaître les heures auxquelles la situation se produit.

**Prochaine parution du Haut-Parleur ➔ décembre 2013**

## Info loisirs-famille

### Camp de jour l'Envolée été 2013

Un autre été qui a passé à la vitesse d'un éclair! Malgré un camp de jour petit et jeune, le plaisir était au rendez-vous. Permettez-moi de féliciter l'excellent travail de notre monitrice en chef Kelly Girard ainsi que celui de nos 3 moniteurs : Marie-Nathalie Lavoie, Ann-Christine Tremblay et Antoine Chamberland. Je souhaite une excellente rentrée scolaire à tous! Au plaisir de revoir vos enfants au camp l'été prochain.

#### Soccer



3 équipes ont fait partie de la ligue de Charlevoix cet été, une première chez nous! Nous avons l'équipe des 7-8 ans entraînée par Hugo Tremblay et Geneviève Savard avec l'aide de Dany Tremblay et Louis Brisson. Il y avait aussi l'équipe des 11-12 ans et celle des 13-15 ans entraînées par Marc Douesnand et Martin Guérin. Je voudrais aussi souligner l'implication de Lisa-Marie Lavoie, Cassandra Belley et François Savard qui ont su pallier au manque de ressources lors de certains matchs et donner un coup de main aux entraîneurs en place tout au long de la saison. Le tournoi de fin de saison à Saint-Siméon a été un succès. 17 équipes y ont pris part venant de Tadoussac, Les Escoumins, Saint-Siméon, La Malbaie, Clermont et Baie-St-Paul.

#### Volleyball



Le volleyball est de retour cet automne à l'école Marie-Victorin. Donc, à tous les mardis soirs à 18h30, les joueurs intéressés à jouer n'auront qu'à se présenter au gymnase (entrée porte arrière du gymnase). Les équipes seront formées sur place à chaque semaine selon le nombre de participants.

Coût : 3\$ par soir

Début : 10 septembre



#### Badminton

Pour les personnes intéressées à jouer au badminton en double à tous les lundis, vous n'avez qu'à me donner vos noms par courriel : [karine.harvey@saintsiméon.ca](mailto:karine.harvey@saintsiméon.ca), par téléphone au 418-638-2242 ou sur le Facebook de Loisirs Saint-Siméon. (Formez votre groupe de 4 joueurs) Vous avez le choix de jouer à 18h, 19h ou 20h. Deux terrains sont disponibles par heure.

Coût : À déterminer

Début : À déterminer



### Hockey extérieur

Les jeunes âgés entre 10 et 13 ans et entre 14 et 16 ans intéressés à jouer n'ont qu'à me donner leur nom par courriel : [karine.harvey@saintsimeon.ca](mailto:karine.harvey@saintsimeon.ca), par téléphone au 418-638-2242 ou sur le Facebook de Loisirs Saint-Siméon avant le 15 octobre 2013. S'il y a assez de jeunes nous ferons 2 équipes. Sinon, seule la catégorie qui aura le plus d'inscriptions aura une équipe. Cette activité s'adresse en premier lieu aux garçons et aux filles ne jouant pas dans le hockey-mineur. Par contre, nous pouvons accepter quelques joueurs selon certains critères.

### Bingo

Le bingo est de retour les jeudis à 18h30 au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay. Voici les dates : 19 septembre, 3, 17 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

### Gardiens avertis

Les jeunes de 11 à 18 ans intéressés à suivre le cours de gardiens avertis n'ont qu'à me donner leur nom par courriel [karine.harvey@saintsimeon.ca](mailto:karine.harvey@saintsimeon.ca), par téléphone au 418-638-2242 ou sur le Facebook de Loisirs Saint-Siméon. Une formation devrait avoir lieu cet automne.

### Zumba

Une nouvelle session de Zumba débutera mercredi le 18 septembre à 18h30 pour 12 semaines au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

Coût : 75\$ pour la session (93.75\$ pour les non-résidents)

Possibilité d'acheter des cartes à poinçons de 5 séances au coût de 40\$

### Yoga

Les séances de yoga débuteront mardi le 17 septembre à 18h pour une durée de 8 semaines

Coût : 90\$

Pour inscription : Odette Dufour au [odette-d@hotmail.com](mailto:odette-d@hotmail.com) ou au 418-665-2065 ou 665-6265.

## Campagne de recrutement : Carnaval 2014

L'édition du Carnaval 2014 est à la recherche d'un groupe d'amis voulant s'impliquer dans la réalisation des festivités. **La coordonnatrice en loisirs et d'anciens membres du comité seront disponibles au besoin pour vous guider.** Si ça vous tente de vivre une belle expérience de groupe, tout en s'amusant et en offrant de belles activités à la population, ce projet est tout indiqué pour vous. Notre carnaval a besoin de se renouveler avec de nouveaux visages et de nouvelles idées. Aussi, une journée de concertation des carnivals de Charlevoix aura lieu en septembre. Alors si l'aventure vous intéresse, vous pourrez prendre part à cette journée qui se verra constructive et créative. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

### Le Père Noël arrive chez nous

Vous êtes invités à surveiller la visite du Père Noël qui viendra nous saluer par le traversier Trans-St-Laurent jeudi 7 novembre à 13h30.

Pour plus d'informations, inscriptions et suggestions :

Karine Harvey

Coordonnatrice des loisirs et de la culture

418-638-2242

225 rue-St-Léon, Saint-Siméon

[karine.harvey@saintsimeon.ca](mailto:karine.harvey@saintsimeon.ca)

### **PROGRAMME DE MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS SANITAIRES... LA MUNICIPALITÉ OFFRE UN FINANCEMENT SUR 20 ANS**

La municipalité a obtenu l'autorisation du ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire pour financer les contribuables qui désirent procéder à la mise aux normes de leur installation sanitaire.

Les propriétaires désirant bénéficier de ce programme se verront accorder un prêt jusqu'à concurrence de 20 000\$ pour procéder à l'étude, à l'installation ou au remplacement de leur installation sanitaire. Ce prêt est remboursable sur 20 ans par le biais de votre compte de taxes.

Pour de plus amples informations, contactez notre inspecteur en bâtiment, Monsieur Gérald Bouchard ou son adjoint, Monsieur Martin Guérin.

### **MESSAGE À CEUX ET CELLES QUI ONT ADHÉRÉ À L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU SOL LANCÉE PAR LA MUNICIPALITÉ**

Certains propriétaires veulent aller de l'avant pour les travaux. Ils aimeraient connaître les propriétaires qui seraient aussi intéressés à faire de même pour demander un prix de groupe.

Les personnes qui désirent que la municipalité inscrive leurs coordonnées (nom, adresse et no de téléphone) sur une liste que nous pourrions communiquer à quiconque doivent nous accorder leur consentement par courriel à : [gerald.bouchard@saintsimeon.ca](mailto:gerald.bouchard@saintsimeon.ca). Ainsi, vous pourriez profiter d'un prix de groupe avantageux.





Le 18 août dernier, lors du tournoi de volleyball de plage, la municipalité a rendu hommage à nos 4 jeunes de Saint-Siméon qui faisaient partie de l'équipe ayant gagné la **médaille d'or** dans la catégorie U-15 lors d'un tournoi international de volleyball en Autriche en juillet 2013. Félicitations à Alex Côté, David Tremblay, Hugo Tremblay et Jean-Samuel Tremblay.

Vous êtes une fierté pour notre village et une inspiration.

## Des nouvelles de la Maison de la famille de Charlevoix



### Programmation automne 2013 et inscription

Un nouveau groupe «Les Bedaines d'abord»

Celui-ci s'adresse aux femmes enceintes dans le but de créer des liens et passer des moments agréables.

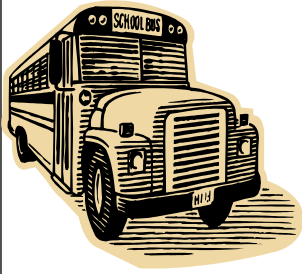
Les rencontres hebdomadaires parents/enfants (0 à 3 ans) pour soutenir les parents et stimuler les enfants.

Les ateliers hebdomadaires parents/enfants (3 à 5 ans) pour vivre un moment privilégié avec votre enfant dans la stimulation de son développement et échanger entre parents.

Ces rencontres se dérouleront à La Malbaie et nous pouvons aussi nous déplacer dans les municipalités selon le nombre d'inscriptions.

C'est le temps de vous inscrire...appelez-nous à la Maison de la famille au 665-3282 !  
Bienvenue à tous !

## Info-Biblio



Le retour en classe sera encore une fois marqué cette année par la venue d'un spectacle de qualité à Saint-Siméon. En effet, comme l'an passé, nous aurons la **visite de l'Ubus Théâtre le 23 septembre dans la cour du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay**. Comme cette activité pour les jeunes de 4 à 12 ans fut très populaire les années précédentes, il devrait en être de même encore une fois. Il y aura 30 billets distribués à l'école Marie-Victorin où vous pourrez obtenir toutes les informations pertinentes.

Si vous ne connaissez pas l'Ubus Théâtre, il s'agit d'un spectacle, donné par des acteurs professionnels, dans un autobus scolaire transformé pour les besoins de la cause en salle de spectacle. C'est très interactif, les enfants et même les parents, s'il reste de la place, ne peuvent faire autrement que d'embarquer dans cette mise en scène unique.

Dans un autre ordre d'idée, il y aura une rotation des volumes le 16 septembre, nous aurons donc une manne de nouveaux volumes pour vous.

Cet automne, la biblio gardera **les mêmes heures d'ouverture, soit le mercredi soir de 18h30 à 20h00, et le vendredi en après-midi de 13h30 à 15h00.**

Nous vous attendons en grand nombre.

Lyse Leblond  
Responsable de la bibliothèque  
No de tél. : 418-471-0550

## Vaccin contre la grippe saisonnière

Le vaccin antigrippal sera offert selon une formule de vaccination de masse, sans rendez-vous.

La vaccination se fera les **2 et 3 novembre 2013** aux endroits suivants :

### 2 novembre 2012

La Malbaie : École secondaire du Plateau

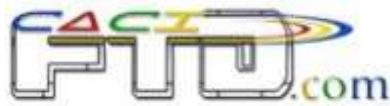
Heures : de 8h30 à 15h30

### 3 novembre 2012

Saint-Siméon : École Marie-Victorin

Heures : 8h30 à 12h00





C'est avec grande fierté que nous annonçons le retour des formations du CACI pour une 25e session consécutive. Cette année, notre équipe vous revient en force sous le thème de la simplicité qui a fait la réputation de nos formations au cours des 11 dernières années.

## « RETOUR À LA SIMPLICITÉ »

Finis les choix compliqués et les réflexions complexes. Cet automne, trois possibilités vous seront offertes :

①

**Pour ceux qui débutent :** participer à notre session de niveau 1. Idéal pour les non-initiés. De l'ouverture de l'ordinateur jusqu'à la gestion du courriel en passant par l'édition de texte et la navigation sur le web. Sans oublier Google, votre futur meilleur compagnon. 12 semaines, 30 heures de formation pour seulement 144 \$

②

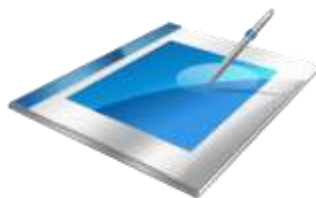
**Pour les initiés,** le niveau 2 viendra compléter la session 1 en vous présentant 12 séances sur des sujets populaires comme la photo numérique, la messagerie instantanée, la gestion des fichiers, la sécurité et bien d'autres sujets. 12 semaines, 30 heures de formation pour seulement 144 \$

③

**Pour les plus avancés,** des mini-sessions variant de 1 à 3 séances de 3 h seront présentées sur de nombreux thèmes tels que Word, Excel, Facebook, mais aussi de nouveaux sujets en vogue tels que Windows 8, les tablettes iPad et Android ainsi que les réseaux sociaux montants tels que Twitter et Google+.

-----  
Ces cours seront présentés à Clermont, La Malbaie, Baie-St-Paul et St-Tite des Caps de la fin septembre jusqu'en décembre 2013. Les cours seront présentés en journée ou en soirée selon la quantité d'inscriptions reçues.

Plus d'information disponible au [www.caciftd.com](http://www.caciftd.com) ou en appelant au [418.639.1199](tel:418.639.1199)





## « Les autres nouveautés pour cet automne »



**JAMAIS TOUCHÉ À UNE TABLETTE?** La bibliothèque de La Malbaie, en collaboration avec Desjardins offrira 3 séances d'initiation GRATUITE sur les tablettes numériques iPad. Ces 3 séances présentées par CACI FTD seront présentées le 30 octobre, le 13 novembre et le 27 novembre. Appelez-nous pour réserver votre place.

-----

### Autres nouvelles et améliorations sur nos formations :



**RÉSEAUX SOCIAUX** (simplification) : La présentation sur les réseaux sociaux a été séparée en 4 séances distinctes. 2 séances sur le célèbre Facebook. Une séance sur Twitter et une sur Google+.



**WINDOWS 8** (nouauté) : Vous savez que le "controversé" Windows 8 est maintenant offert sur tous les ordinateurs récemment disponibles sur le marché. En participant à notre séance spéciale, Windows 8 n'aura plus de secret pour vous.



**TABLETTES NUMÉRIQUES** (amélioration) : Le cours sur les tablettes numériques a été divisé. Il y aura 2 séances strictement réservées aux tablettes iPad et 2 autres séances pour les tablettes Android.



**SESSION NIVEAU 1 et 2** (bonifications) : Plusieurs sujets ont été bonifiés et mis à jour.

**Horaire chargé ou indisponibilité?** N'oubliez pas que tous ces cours sont également disponibles en [formule privée](#). Renseignez-vous auprès de notre équipe.

-----

**INSCRIPTION OU INFORMATION :** [www.caciftd.com](http://www.caciftd.com) ou [418.639.1199](tel:418.639.1199)

*"Depuis 11 ans, CACI FTD vous offre les meilleures solutions abordables pour apprendre l'informatique à tous les niveaux."*

### **OLIVIER FORTIN**

Formateur & consultant en technologie

CACI FTD Charlevoix - [www.caciftd.com](http://www.caciftd.com)

[418.436.2026](tel:418.436.2026) - mobile

[418.800.3574](tel:418.800.3574) - fax



MRC DE  
**CHARLEVOIX-EST**

**PROCÉDURE RELATIVE À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE  
DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST EN MATIÈRE DE FOURRIÈRE  
ET DE CONTRÔLE DES ANIMAUX**



Depuis le 3 avril 2013, la MRC applique le *Règlement n° 231-11-12 relatif aux animaux sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est*.

À la suite de l'adoption de ce nouveau règlement par la MRC, les municipalités ont abrogé, ou sont en voie de le faire, le chapitre 6 sur les animaux contenu au *Règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés*, qu'elles ont chacune adopté.

Pour pourvoir à l'application du Règlement relatif aux animaux, la MRC a nommé la SPCA de Charlevoix à titre d'officier autorisé (résolution n° 13-03-25).

En plus de la SPCA, la Sûreté du Québec peut également pourvoir à l'application de la section 8 (Dispositions particulières applicables aux chiens) de ce règlement, à l'exception des articles 8.3 et 8.8, et pourvoir à l'application des alinéas 1, 6 et 7 de l'article 13.1 (Infractions).

Par ailleurs, en vertu du *Règlement n° 239-06-13 modifiant le Règlement n° 231-11-12 relatif aux animaux sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est*, les municipalités de la MRC peuvent dorénavant faire appliquer, en période estivale, par l'inspecteur municipal ou par un tiers ayant les compétences requises, l'article 8.3 du Règlement dans les endroits publics de leur territoire respectif tels que les voies cyclables et les parcs.

Ainsi, dorénavant :

Pour toutes **questions relatives au Règlement n° 231-11-12 relatif aux animaux sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est** ou à ses amendements, contactez : Caroline Dion, DGA, par téléphone au 418 439-3947, poste 5003 ou par courriel à [caroline.dion@mrccharlevoixest.ca](mailto:caroline.dion@mrccharlevoixest.ca) ou Jessica Savard, technicienne juridique, par téléphone au 418 439-3947, poste 5007 ou par courriel à [jess.ca.savard@mrccharlevoixest.ca](mailto:jess.ca.savard@mrccharlevoixest.ca)

Pour toutes **demandes de licences, plaintes de citoyens, inspections ou autres relativement à l'application du Règlement n° 231-11-12 relatif aux animaux sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est** ou à ses amendements contactez la SPCA au 418 665-7354 ou 418 665-9319 (pagette) si urgence ou la SQ (si cela concerne la section 8 de ce règlement, à l'exception des articles 8.3 et 8.8, et si cela concerne l'application des alinéas 1, 6 et 7 l'article 13.1).

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

### La MRC de Charlevoix-Est se dote de la démarche MADA



Au printemps 2013, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est souhaitait compléter sa politique familiale réalisée en 2008 en ajoutant un volet exclusivement dédié aux personnes âgées du territoire. Pour ce faire, il décida d'aller de l'avant avec la démarche « Municipalité amie des aînés (MADA) ». Cette démarche vise essentiellement l'adaptation des politiques, des structures, des services et infrastructures municipaux à la réalité et aux besoins des aînés. Le but étant de les aider à vieillir tout en restant actifs au sein de leur communauté et d'améliorer, au sens large, leur condition de vie.

En acceptant d'accueillir la démarche MADA au sein de son territoire, la MRC de Charlevoix-Est s'engage à réaliser une politique qui tiendra compte de plusieurs facettes de la vie des aînés afin de créer des environnements bâtis et sociaux favorables à ces derniers. Huit champs d'action sont ciblés par celle-ci : l'habitation, le transport, le respect et l'inclusion sociale, la participation sociale, l'engagement social et citoyen, les espaces extérieurs et bâtiments, le soutien communautaire et les services de santé, et, finalement, la communication et l'information.

La politique des aînés vise la réalisation d'un plan d'action à l'échelle de la MRC, mais aussi à l'échelle de chacune des municipalités de son territoire, y compris le territoire non organisé (TNO) de Sagard. Pour faciliter la démarche, un conseiller municipal a été nommé « responsable de la question des aînés (RQA) » afin de veiller à la bonne réalisation du plan d'action municipal. Cette personne est M. Claude Poulin. Elle sera accompagnée par M. Mathieu Bilodeau, agent de développement, pour l'élaboration de la politique au sein de la MRC de Charlevoix-Est.

Un comité « aînés » municipal sera formé dans chacune des municipalités de manière à représenter l'ensemble de la population. Ce comité sera constitué par le RQA de votre municipalité qui en sera aussi le responsable. Il se rencontrera quelques fois par année afin de traiter des questions entourant les aînés, notamment en définissant les orientations et les composantes du plan d'action. Les gens intéressés à la démarche peuvent se joindre au comité en contactant M<sup>me</sup> Christine Dufour.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre le bureau de votre municipalité ou l'agent de développement de la politique à la MRC de Charlevoix-Est, M. Mathieu Bilodeau.

## ASSOUPPLISSEMENT DES CRITÈRES RENOVILLAGE

Pour être admissible à une subvention pour rénover votre propriété, la valeur maximale d'un bâtiment est passée de 90 000\$ à 117 000\$ afin de permettre aux ménages à revenu modeste et très modeste de bénéficier du programme Rénovillage.

Pour plus d'informations, contacter M. André Tremblay à la MRC de Charlevoix-Est au 418-439-3947, poste 5010.



### URBANISME

- Les **abris d'hiver** ainsi que leurs structures, de même que les clôtures à neige, doivent être installés à partir du **1er octobre**.

**CECI CONSTITUE UN AVIS. LES AMENDES SERONT IMPOSÉES SANS AUCUN AUTRE AVIS PRÉALABLE.**

- N'oubliez pas qu'il faut **détenir un permis ou un certificat d'autorisation** avant d'effectuer des **réparations, des travaux, ériger un bâtiment ou changer l'usage d'un immeuble**. Le permis doit être demandé 30 jours à l'avance. À défaut de se conformer, la personne devra verser un montant supplémentaire pour l'émission dudit permis ou certificat. Nous vous demandons de bien afficher votre carton de permis car nous ferons des vérifications auprès des gens qui auront fait une demande.

Merci de votre collaboration.



## ENTREPOSAGE DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS

L'article 15 du Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Siméon stipule que :

L'entreposage extérieur de véhicules de loisirs ( tels : **une roulotte, une tente roulotte, une autocaravane, une motoneige, un bateau de plaisance, etc.**) est autorisé dans toutes les zones. Toutefois, ce type d'entreposage est soumis aux conditions suivantes :

- 1- le véhicule de loisirs doit être entreposé sur un terrain où est implanté un bâtiment principal ( habitation, etc.);
- 2- le véhicule de loisirs doit être localisé dans la cour latérale ou arrière, à une distance minimale de 2 mètres des lignes du terrain;
- 3- dans le cas des roulettes, des tentes-roulettes, des autocaravanes, celles-ci ne doivent en aucun temps être utilisées aux fins d'y loger, sur une base temporaire ou permanente, des personnes;
- 4- en aucun temps, il ne devra y avoir plus de deux (2) véhicules de type roulotte, tente-roulotte ou autocaravane entreposés sur un même terrain.



## RAPPEL—RAPPEL ÉCOCENTRE (SITE DE RÉCUPÉRATION) SITUÉ AU GARAGE MUNICIPAL

**Période d'ouverture : Les vendredis et samedis : du 3 mai au 19 octobre 2013**

Les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Les matières suivantes sont acceptées :

Matériaux de construction;

Métaux;

Encombrants : électroménagers, meubles, télévisions, articles de sport;

Résidus verts : gazon, branches, plantes, sol non contaminé;

Déchets électroniques : ordinateurs et périphériques, téléphones cellulaires, appareils rechargeables;

Résidus domestiques dangereux : piles, batteries, peinture, huiles, solvants, pesticides, etc.;

Ampoules fluocompactes, fluorescents.

Note : Les ordures ménagères sont refusées.

Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir. Les frais ci-après seront exigés :

- 3 \$ pour un petit camion ou une remorque de 8 pieds et moins;

- 5 \$ pour une remorque de plus de 8 pieds ou une remorque avec côtés;

**PRENEZ NOTE QU'IL N'Y AURA PAS DE SERVICE DE DÉPANNAGE NI D'ACCOMMODATION EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.**

**CE SERVICE S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX CITOYENS ET N'EST PAS ACCESSIBLE AUX ENTREPRENEURS.**

**N.B. :** Le lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est, situé à Clermont, est toujours accessible à tous les citoyens de la MRC du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.



**ELECTIONS MUNICIPALES 2013****Je m'informe**

Le 3 novembre 2013, les municipalités tiendront des élections municipales.

À la suite de l'entrée en vigueur de la liste électorale permanente au Québec, les recenseurs ne visitent plus les résidences pour inscrire les électeurs. C'est pourquoi, **si vous désirez vous prévaloir de votre droit de vote, il est de votre responsabilité de vérifier si votre nom apparaît sur la liste électorale et qu'il est bien inscrit.**

Vous recevrez de plus amples informations par l'envoi d'une circulaire au cours du mois d'octobre.

**DATES À RETENIR 2013**

**Du 20 septembre au 4 octobre :** Période de dépôt des déclarations de candidature

**Vendredi 4 octobre :** Proclamation des candidats élus sans opposition

**Mardi 22 octobre :** Date limite pour soumettre une demande d'inscription, de correction ou de radiation à la liste électorale.

**Jeudi 26 septembre :** Vote itinérant

**Dimanche 27 octobre :** Vote par anticipation de 12h à 20h

**Dimanche 3 novembre :** Jour du scrutin de 10h à 20h

**Jeudi 7 novembre :** Dernier jour pour demander un dépouillement des votes

**Vendredi 8 novembre :** Proclamation des personnes élues

**Lundi 11 novembre :** Séance ordinaire du conseil municipal

Sylvie Foster, présidente d'élection

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 (PAR DISTRICTS ÉLECTORAUX)

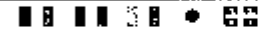
Des élections municipales se tiendront en novembre 2013. Tout comme lors de la dernière élection de novembre 2009, notre municipalité est divisée en districts électoraux. À noter que ceux-ci n'ont subi aucune modification. Ils sont divisés de la façon suivante :

- District numéro 1 :
  - Lac de la Baie-des-Rochers
  - Lac du Port-aux-Quilles
  - Rue Elzéar
  - Lac aux Canards
  - Rue Principale
  - Rue de la Chapelle
  - Rue de l'Aqueduc
  - Rue des Tours
  - Route 170 (du 374 au 1000)
  - Rue Port-aux-Quilles (du 234 au 535)
  
- District numéro 2 :
  - Rue Port-aux-Quilles (du 4 au 225)
  - Rue Saint-Laurent (du 210 au 279)
  - Rue Simard
  - Rue Mauril
  - Route 170 (du 151 au 194)
  - Rue Belley
  
- District numéro 3 :
  - Rue Saint-Laurent (du 312 au 380)
  - Rue Tremblay
  - Rue Morin
  - Rue du Festival
  - Rue du Quai
  - Rue Saint-Ernest
  
- District numéro 4 :
  - Rue Saint-Laurent (du 383 au 505)
  - Rue Asselin
  - Rue Guérin
  - Rue Saint-Léon
  - Rue des Commissaires
  - Rue Bergeron
  - Côte de la Jetée
  
- District numéro 5 :
  - Rue Saint-Laurent (du 508 au 725)
  - Rue Lowe
  - Rue Saint-David
  - Rue Cinq-Mars
  - Rue des Érables
  - Rue Gauthier
  - Rue de la Fabrique
  
- District numéro 6 :
  - Rue Saint-Laurent (du 727 au 1071)
  - Rue des Airelles
  - Chemin Sainte-Anne
  - Chemin McLaren
  - Chemin du Port-au-Persil
  - Chemin du Boisé
  - Lac à Clément
  - Rue Bilodeau
  - Route 138
  - Rang Saint-Christien
  - Lac Port-au-Persil
  - Chemin des Plateaux



## Association des plus beaux villages du Québec

Membre de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 août 2013

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'Association des plus beaux villages du Québec (APBVQ), les maires de **Batiscan**, **Sainte-Famille** et la **communauté villageoise de Grandines** ont reçu le logo officiel de l'association lors d'une cérémonie tenue aux bureaux de Tourisme Québec.



Le Conseil d'administration de l'APBVQ, par la même occasion, a aussi annoncé la nomination de **M. Georges-Hébert Germain**, géographe, historien et auteur prolifique de biographies et de romans historiques comme porte-parole de l'association auprès des médias.

Le nouveau Conseil d'administration de l'APBVQ pour 2013-2014 se compose comme suit:

- **Président** : M. Martin Lévesque, maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu
- **Vice-président** : M. Hugues Tremblay, maire de Tadoussac
- **Secrétaire** : M. Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon (Port-au-Persil)
- **Administratrice** : Mme Suzanne Côté, mairesse de Saint-Michel-de-Bellechasse
- **Administrateur** : M. Louis Vadeboncoeur, maire de Notre-Dame-du-Portage



### À propos de l'APBVQ:

Depuis 1998, l'APBVQ a pour objectif de stimuler le tourisme régional et rural en offrant aux visiteurs nationaux et internationaux un label de qualité touristique reconnu par la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre. Le site Web de l'APBVQ peut être consulté en suivant cet hyperlien: <http://www.beauxvillages.qc.ca>



Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec:

Jules Savoie, dg,  
Association des plus beaux villages du Québec.  
[info@beauxvillages.qc.ca](mailto:info@beauxvillages.qc.ca)  
[www.beauxvillages.qc.ca](http://www.beauxvillages.qc.ca)  
418-652-8150



## Tournoi de golf au profit de la prévention du suicide

C'est avec plaisir que Promutuel du Littoral  
et Aubé Ancil Pichette & associés,  
vous invitent à la 13<sup>ième</sup> édition  
du tournoi de golf bénéfice annuel  
de la Fondation Prévention Suicide Charlevoix.  
Pour l'occasion, la présidence d'honneur est confiée à  
Monsieur Bertrand Bouchard, maire des Éboulements.

Le tournoi aura lieu le **13 septembre 2013**  
au Club de golf I.F. LOUP de Baie-Saint-Paul  
au coût de 50 \$ pour les membres du Club  
et 75 \$ pour les non-membres

Pour information et inscription, contacter:

Patrice Desgagnés 1-866-222-4121 ext : 5230  
patrice.desgagnés@promutuel.ca  
ou Josée Morin 418-435-3076 ext : 42  
jmorin@aapa.ca

Date limite d'inscription : le 6 septembre 2013



Fondation  
Prévention Suicide  
Charlevoix

PROMUTUEL  
DU LITTORAL



Aubé  
Ancil  
Pichette  
& associés  
1000, rue de la Grande Vallée  
Saint-Jovite (Québec) J0V 1S0  
418-435-3076